
Avis public

Dépôt rôle triennal d'évaluation 2027-2028-2029

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2027-2028-2029, a été déposé à mon bureau le 11 septembre 2026, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 00 à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h, sauf les jours fériés.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 30 avril 2027;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
M.R.C. de Maria-Chapdelaine
173, Boul. Saint-Michel Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4N9
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 97-132 de la M.R.C. Maria-Chapdelaine et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

DONNÉ À SAINT-EDMOND-LES-PLAINES, CE 11^e JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE 2026.



Marie-Pier Martel
Directeure générale et greffière-trésorière

